



ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Livret Candidat

BACCALAUREAT GENERAL

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ :  
ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES  
CLASSE DE PREMIERE  
Athlétisme courses 2\*800 mètres

Session 2024

Cette brochure présente pour l'Académie de Clermont-Ferrand l'évaluation ponctuelle de l'enseignement EPPCS suivi uniquement en classe de première du Baccalauréat Général pour la session 2024.

En référence à l'arrêté du 17 février 2021 (BO n°15 du 15 avril 2021), à l'arrêté du 2 juin 2021 (BO n°25 du 24 juin 2021), à la note de service du 29 juillet 2021 (BO n°31 du 26 août 2021) et du 23 mars 2022 (BO n°15 du 14 avril 2022).

<p>Le Contrôle Ponctuel en classe de première s'effectue en <u>deux parties</u> se déroulant le même jour d'une durée totale de 30 minutes (composée de deux parties de 15 minutes chacune)</p>	
<p>Première partie : pratique physique et sportive Durée : 15 minutes</p>	<p>Deuxième partie : compétences et connaissances relatives à la culture sportive Durée : 15 minutes</p>
<p>Le candidat choisit, au moment de son inscription à l'examen, une activité physique, sportive et artistique (APSA) parmi une liste de trois activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Athlétisme courses 800m (champ 1)</b></li> <li>- <b>Danse (champ 3)</b></li> <li>- <b>Badminton (champ 4)</b></li> </ul> <p>La prestation physique du candidat est notée à l'aide d'un référentiel établi par les autorités académiques, en référence au cadre national proposé pour l'enseignement de spécialité.</p>	<p>Disposant de cinq minutes maximum, le candidat présente dans un exposé une problématique issue de son carnet de suivi en référence au programme de la spécialité.</p> <p>Le temps restant, lors de l'entretien, les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat, et d'apprécier sa culture sportive et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique. L'entretien permet au jury de le solliciter sur ses connaissances relatives aux thématiques du programme de première.</p>
<p>La première partie est notée sur 10 points.</p>	<p>La deuxième partie est notée sur 10 points.</p>

### Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

L'épreuve d'évaluation pour l'APSA « courses 800m » est proposée de manière à évaluer l'AFL « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision ».

L'épreuve doit révéler le plus haut niveau de performance et d'efficacité technique de l'élève.

### Principes d'élaboration de l'épreuve

**L'épreuve comporte la production de deux courses de 800m chronométrées.**

**La récupération maximum est de 5 minutes entre les deux courses.**

**Le temps de passage au 400 mètres est chronométré pour les deux courses.**

### Modalités d'évaluation

La note cumule la performance réalisée (élément A sur 5 points) et l'efficacité technique (élément B sur 5 points).

- Élément A : Il correspond à la somme des deux performances réalisées sur 800 mètres
- Élément B : Il correspond à la gestion de son allure : écart entre le temps de passage au 400 mètres de la première course et de la deuxième course ; et à la gestion de ses efforts : écart entre le premier et le deuxième 800m.

### Conditions de passation de l'épreuve

Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures. Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps.

Après un temps d'échauffement maximum de 30 minutes, le candidat réalise une prestation physique de deux courses de 800mètres

Le candidat n'a pas le droit de disposer de montre ou de chronomètre pendant l'épreuve.

### Barème et notation

L'AFL est noté sur 10 points.

- 5 points pour la performance réalisée
- 5 points pour l'efficacité technique

### Carnet de suivi

Ce carnet est transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'évaluation de la partie orale.

Le carnet de suivi, de 30 pages maximum en format papier, est constitué tout au long de l'année. Le candidat y retrace son parcours et ses expériences de pratiquant et des réflexions personnelles.

**La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.**

**Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.**

Éléments à évaluer	Eléments Spécifiés dans l'APSA	Repères d'évaluation											
		Degré 1 De 0,25 à 1 point			Degré 2 De 1,25 à 2,25 points			Degré 3 De 2,5 à 3,5 points			Degré 4 De 3,75 à 5 points		
La performance maximale Sur 5 points	Somme des deux performances réalisées sur 800 mètres	Note	Temps Filles	Temps Garçons	Note	Temps Filles	Temps Garçons	Note	Temps Filles	Temps Garçons	Note	Temps Filles	Temps Garçons
		0,25	9'28	7'52	1,25	8'34	7'02	2,5	7'36	6'11	3,75	6'50	5'31
		0,5	9'14	7'39	1,5	8'21	6'51	2,75	7'26	6'02	4	6'42	5'24
		0,75	9'01	7'26	1,75	8'09	6'40	3	7'17	5'53	4,25	6'34	5'17
		1	8'47	7'13	2	7'58	6'30	3,25	7'08	5'45	4,5	6'27	5'10
					2,25	7'48	6'20	6'20	6'59	5'38	4,75	6'20	5'04
											5	6'13	4'58
L'efficacité technique  L'indice technique chiffré révèle Sur 5 points	Ecart entre le temps de passage au 400m de la première course et de la deuxième course	L'écart est compris supérieur à 15''			L'écart est compris entre 15'' et 11''			L'écart est compris entre 10'' et 6''			L'écart est inférieur ou égal à 5''		
		0,5			1			1,75			2,5		
	Ecart entre les temps de deux 800m	L'écart est compris supérieur à 20''			L'écart est compris entre 20'' et 14''			L'écart est compris entre 13'' et 7''			.L'écart est inférieur ou égal à 6''		
		0,5			1			1,75			2,5		